

Conditions générales d'emprunt des œuvres de la Collection de l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire

Bienvenue sur le site artdelivery.fr proposé par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire.

Merci de lire attentivement ces conditions avant de finaliser votre réservation. En réservant une œuvre et en passant une commande, vous acceptez d'être lié sans réserve par les présentes conditions générales d'emprunt et de livraison.

Si vous avez des questions, veuillez prendre contact avec nous avant de passer commande.

Présentation

artdelivery.fr est un site web proposé par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, un établissement public de coopération culturelle (EPCC) situé 2 allée Frida-Kahlo, 44200 Nantes.

Ce site web propose de prêter un ensemble d'œuvres originales témoins des différentes tendances de l'art contemporain. Le prêt en lui-même est proposé gratuitement et sans abonnement. Seuls les frais de livraison et de retrait sont réglés par l'emprunteur.

La Collection des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire est une collection publique fondée grâce à un premier fonds d'œuvres proposé par le Ministère de la Culture, par les productions d'artistes de provenances diverses acquises par Le Ring, artothèque de Nantes (de 1986 à 2009) actuellement dépôts de la Ville de Nantes, par des collectionneurs privés réunis sous l'association Collection Club et par les œuvres acquises par les beaux-arts de Nantes.

Disponibilité des services

Les Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire proposent ce service sur un secteur déterminé : la métropole de Nantes et la Loire-Atlantique. Si vous souhaitez être livré en dehors de ce secteur, vous ne pourrez pas poursuivre votre commande.

Le prêt d'une œuvre

Il est entendu par œuvre : l'estampe, la photographie ou tout autre médium ainsi que son encadrement.

Afin de faciliter la rotation, et donc la diffusion des œuvres, le prêt est limité à une œuvre pour une durée de trois mois maximum ou à dix œuvres pour les structures. Les œuvres prêtées sont transportées et installées par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire (voir Livraison).

Le contrat de prêt est conclu entre l'emprunteur et les beaux-arts de Nantes à compter de la date de livraison des œuvres et ce jusqu'à la date de retrait par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire.

La livraison de l'œuvre

Les dates de livraison et de retrait de l'œuvre sont choisies par l'emprunteur au moment de la réservation parmi les dates proposées. À titre exceptionnel, des créneaux de livraisons pourront être modifiés et seront indiquées sur le site au moment de la réservation.

L'emprunteur s'engage à être présent le jour de la livraison et le jour du retrait de l'œuvre. Si l'emprunteur est absent au moment de la livraison, la réservation est annulée et les frais de livraison ne seront pas remboursés.

Si l'emprunteur ne se rend pas disponible pendant le jour du retrait, chaque fraction de 7 jours de retard ouvrira automatiquement droit à la perception, par les Beaux-Arts de Nantes, d'une pénalité par œuvre non rendue. Au-delà d'un délai de trente jours de retard, un titre de recette est émis par le Receveur des Finances de Nantes municipale, dont le montant correspond au coût actualisé des œuvres auquel s'ajoutent les pénalités de retard.

Les œuvres prêtées sont transportées uniquement par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et installées par l'emprunteur. Le transport ne pourra pas être effectué par l'emprunteur. De même, le retrait des œuvres à l'école des beaux-arts n'est pas possible.

A travers le processus de réservation, vous acceptez l'application des présentes conditions générales concernant à la fois la livraison et le prêt.

La responsabilité des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire

Dans les limites autorisées par la loi, l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire fournit ce service "en l'état" et "en fonction de la disponibilité des œuvres".

Au moment de la livraison et du retrait, les Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire précisent sur un constat d'état les altérations éventuelles. De même, si l'emprunteur constate un défaut dans l'œuvre, il doit le signaler et le mentionner aussitôt sur le constat d'état pour s'éviter toute responsabilité.

La responsabilité de l'emprunteur

Les emprunteurs sont tenus de prendre le maximum de précautions pour la parfaite conservation des œuvres mises à leur disposition (chocs, chaleur, rayons solaires et lunaires, vol, incendie, etc.). Aucune œuvre ne doit être désencadrée.

En cas de casse accidentelle de l'encadrement, l'œuvre devra être restituée à l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire dans son état. L'emprunteur prendra en charge les frais de ré-encadrement en cas de sinistre survenant de son fait, sur délivrance de la facture par l'encadreur.

En outre, toute altération de l'œuvre dûe au non-respect des prescriptions mettra la totalité des frais de restauration à la charge de l'emprunteur. L'emprunteur traitera avec sa compagnie d'assurance pour son indemnisation.

Si aucune restauration n'est possible, l'œuvre restera la propriété de la ville de Nantes, du collectionneur ou des beaux-arts de Nantes et l'emprunteur s'engage à déclarer le sinistre auprès de son assureur pour l'indemnisation de la valeur actualisée de l'œuvre sinistrée.

Par ailleurs, en cas de vol des œuvres, l'emprunteur s'engage à déclarer le vol auprès des autorités compétentes et de son assureur pour l'indemnisation. A défaut, l'emprunteur s'acquittera du remboursement de la valeur actualisée de l'œuvre.

Toute reproduction est interdite sauf acceptation de l'artiste obtenue par les Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire à la demande de l'emprunteur. Eu égard à la volonté de certains artistes, toute exposition des œuvres, dans un cadre commercial, ne sera possible qu'après autorisation et conditions écrites de l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire.

En acceptant de contracter sur la base des présentes conditions, vous reconnaissez votre obligation pendant cette période de prêt et vous vous engagez à disposer d'une assurance habitat ou d'une assurance qui porte sur le local où sera exposée l'œuvre pendant la durée du prêt.



Informatique et libertés

Les informations recueillies pendant le processus de réservation sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Beaux-Arts de Nantes. Ces informations sont nécessaires à la réservation d'une œuvre en ligne, à sa livraison et au paiement des frais de livraison.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant les Beaux-Arts de Nantes à l'adresse infos@beauxartsnantes.fr.

Pierre-Jean GALDIN

Directeur

Beaux-Arts

Nantes 
Saint-Nazaire


2 allée Frida-Kahlo
CS 56340
44263 Nantes cedex 02 France
T. +33 2 55 58 45 00
contact@beauxartsnantes.fr
www.beauxartsnantes.fr

N Inv	Artiste	Œuvre	Valeur estimée encadrée en Euros	Dimensions (cm)
E035	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 12	701,27	42 x 63
E037	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 14	701,27	42 x 63
E038	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 15	701,27	42 x 63
E041	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 18	701,27	42 x 63
E046	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 23	701,27	42 x 63
E048	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 25	701,27	42 x 63
E050	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 28	701,27	42 x 63
E053	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 32	701,27	42 x 63
E058	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 40,41	701,27	42 x 63
E059	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 42,43	701,27	42 x 63
E060	Pablo PICASSO	Étude préliminaire pour Guernica - 44,45	701,27	42 x 63
VALEUR TOTALE			7713,97 €	
Date de livraison : le 14/11/2019				
Date de retour : le 19/12/2019				
Adresse de livraison : Collège Gérard Philipe 7 Rue Victor Hugo, 44470 Carquefou				

Date et signature de l'emprunteur :

École des Beaux Arts de Nantes Saint Nazaire :

Pierre-Jean GALDIN

Beaux-Arts

 Nantes
 Saint-Nazaire

2 allée Frida-Kahlo
 CS 56340
 44263 Nantes cedex 02 France
 T. +33 2 55 68 45 00
 contact@beauxartsnantes.fr
 www.beauxartsnantes.fr

Directeur